




BANQUE des  
**TERRITOIRES**



# La Banque des Territoires et le Programme Action Cœur de Ville


Points de repère sur les modalités d'intervention de la BDT -



Pour moderniser les territoires et lutter contre les inégalités qui les touchent,  
Pour agir concrètement au service de l'intérêt général et faire que la transformation de notre pays profite à tous,

La Caisse des Dépôts crée une structure unique : la Banque des Territoires.

La Banque des Territoires apporte des solutions de financement et d'accompagnement sur mesure à tous ses clients : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social et professions juridiques.



# Les grands principes d'intervention de la BDT

## Le Programme Cœur de Ville : une priorité

- Passer d'une logique de « guichet » à une logique de « projet territorial » : inscrire la redynamisation du centre-ville à travers un projet de territoire appréhendant l'ensemble des potentialités du bassin de vie
- Réduire la fracture territoriale et contribuer à la création de valeur économique en apportant les conditions de l'investissement privé
- Garantir un accès à la meilleure expertise face à des sujets souvent complexes et transformer dans le temps du Programme des opérations concrètes
- Encourager certains modèles économiques mobilisant de la ressource privée : les moyens d'intervention publique ayant leurs limites budgétaires
- Favoriser l'accès aux innovations et aux SMART solutions

# Les engagements financiers

Sur la durée du Programme

**1,7  
milliards**

**100 MILLIONS** DE SOUTIEN À L'INGÉNIERIE ET AUX INNOVATIONS DONT

- 50 millions pour soutenir l'ingénierie territoriale
- 50 millions pour soutenir les innovations (smart, sociale, enr, env,...)

**900 MILLIONS** POUR CO-INVESTIR DANS LES PROJETS DONT

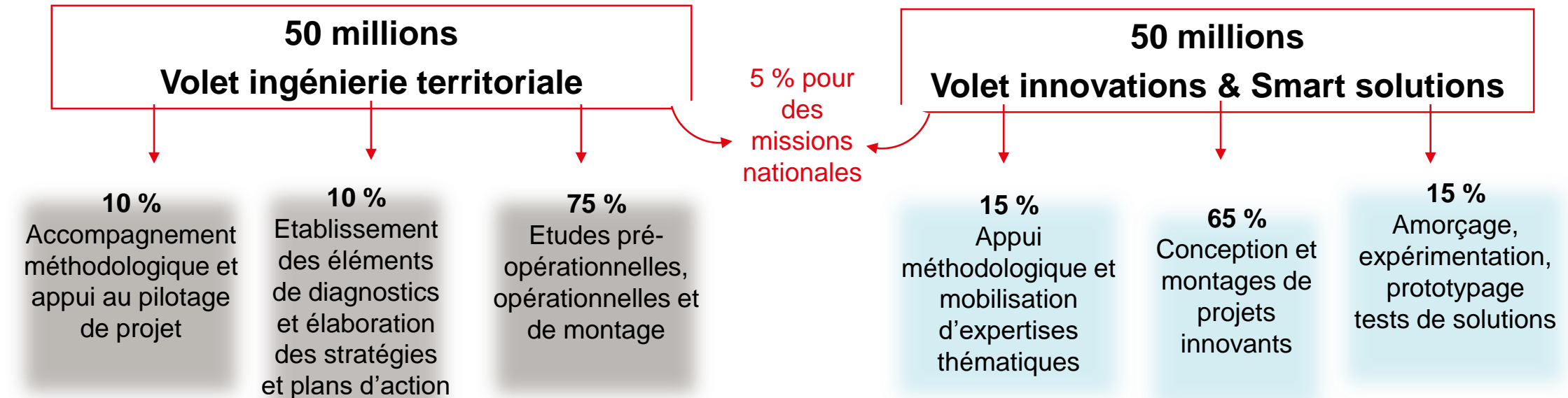
- 200 millions pour créer des sociétés foncières commerces et activités
- 700 millions pour accompagner les projets

**700 MILLIONS** DE PRÊTS ACTION CŒUR DE VILLE



# Soutien à l'ingénierie et aux innovations

Pour penser, concevoir et mettre en œuvre les projets de redynamisation



# Le volet ingénierie territoriale

Pour construire la stratégie, sécuriser la démarche, fiabiliser la mise en œuvre du projet

## Appui méthodologique et à la conduite de projet

SEGMENTS  
D'INGENIERIE



AMO qui prend la forme :

- d'une assistance au management de projet (définition d'outils et méthodes)
- d'expertises thématiques et transversales d'aide à la décision

### Diagnostic

Diagnostics globaux et multithématiques adaptés au contexte local portant sur les :

- facteurs d'attractivité
- facteurs de redynamisation

### Stratégie et plan d'actions

Stratégies définissant le projet de redynamisation portant sur :

- Les enjeux, objectifs et stratégies dédiés
- Le calendrier et la gouvernance
- Les secteurs stratégiques et actions à mener

### Ingénierie opérationnelle

Modalités de mise en œuvre portant sur :

- Les conditions techniques, juridiques, financières, économiques
- La faisabilité des opérations
- Les facteurs clés de succès & bonnes pratiques
- La nature du montage

### Cette enveloppe ne finance pas :

- La réalisation de documents réglementaires (SCOT, PLU, PLH, ...)
- La chefferie de projet ;
- La promotion touristique et le marketing territorial – évènementiel, communication ;
- Les diagnostics techniques réglementaires ;
- Les missions de maîtrise d'œuvre, de conception architecturale, paysagère ou de VRD ;



# Le volet smart solutions et innovation

Pour faire émerger et renforcer la dimension innovante et smart des projets

SEGMENTS  
D'INGENIERIE



## Appui méthodologique et études thématiques

Soutenir l'étude et l'exploration de solutions innovantes adaptées aux villes moyennes.

- Qualification des projets
- Identification des ressources
- Outillage méthodologique des porteurs de projets

## Ingénierie opérationnelle

Permettre l'accès des villes moyennes aux déploiement de solutions innovantes

- Définir les conditions de réalisation des projets innovants
- Fiabiliser et accélérer les projets

## Expérimentation , prototypage, test d'usage

Promouvoir l'expérimentation et le prototypage des innovations dans les villes moyennes

- Tester et évaluer des solutions innovantes pour les villes moyennes
- Faciliter le prototypage d'innovation et amorcer leur mise en place



### Cette enveloppe ne finance pas :

- l'acquisition de matériel (ou l'abonnement à une solution)
- le développement informatique d'une solution si une solution équivalente existe déjà sur le marché

# Une offre investisseur au plus près des territoires

En co-investissant aux côtés des acteurs économiques

Une doctrine investisseur « Cœur de ville » visant à déployer plus largement l'offre de la Caisse des dépôts pour répondre aux besoins des villes moyennes, appuyée notamment sur des adaptations et des assouplissement des principes financiers de l'offre.

## TERRITOIRES + DURABLES

Des offres pour :

- Renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments publics
- Faciliter le développement de projets citoyens d'énergie renouvelable
- Accroître la production d'énergie renouvelable par les réseaux de chaleur
- Valoriser les productions agricoles locales et développer les circuits courts

## TERRITOIRES + ATTRACTIFS

Des offres pour :

- Renforcer l'attractivité touristique par des hébergements de qualité
- Rénover et entretenir l'espace public ouvert
- Accompagner la réflexion sur la stratégie de rénovation de l'habitat privé
- Soutenir le commerce de proximité et dynamiser les pieds d'immeuble
- Proposer des locaux d'activité adaptés aux besoins des artisans et des TPE
- EPL, opératrices de centres villes
- Revitaliser et recomposer le tissu urbain par le traitement des friches

## TERRITOIRES + INCLUSIFS

Des offres pour :

- Contribuer à l'adaptation / développement des compétences des habitants
- Maintenir une offre médicale de proximité
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées
- Proposer des lieux multi-activités permettant la mobilisation citoyenne
- Développer les projets sociaux et solidaires

## TERRITOIRES + CONNECTES

Des offres pour :

- Optimiser les livraisons en centre-ville
- Développer l'information des usagers et faciliter la multimodalité
- Compléter le réseau de transport en commun avec des navettes autonomes
- Rénover les systèmes de parking ou créer des capacités de stationnement complémentaires
- Développer des services innovants de mobilité
- Développer le stationnement intelligent sur foncier privé et voirie publique
- Renforcer et rénover l'offre de transport avec du matériel roulant propre



# Aperçu de l'offre investisseur par axe d'intervention



## Développement économique

- Soutenir le commerce de proximité en cœur de ville, en co-investissements dans des sociétés de portage (foncières) dédiées à l'activité économique et au développement d'outils d'économie mixte, sous réserve d'un équilibre économique des opérations.
- Soutien aux PME par l'investissement direct dans l'immobilier d'activités : immobilier d'entreprise banalisé, cours artisanales, immobilier dédié (usines, sièges sociaux, centres de formation) ; murs de commerce et de cinémas
- Soutien aux nouveaux lieux multi-activités (tiers lieux, fablab, pépinières, espaces de coworking...) permettant la mobilisation citoyenne, ou pour des projets issus de l'ESS, ou pour répondre aux besoins des artisans et des TPE
- Recréer un lien rural/urbain en implantant en centres-villes des projets alimentaires de territoires



# Aperçu de l'offre investisseur par axe d'intervention

## Energie

- Intervenir en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités en particulier les bâtiments éducatifs, à travers le Grand Plan d'Investissement 2018-2022. Les projets d'amélioration de la performance de l'éclairage public font également partie du programme.
- Faciliter le développement de projets citoyens d'énergie renouvelable
- Accroître la production d'énergie renouvelable par les réseaux de chaleur (investissement dans des sociétés de projet, dans les Sem opératrices d'un réseau de chaleur, dans un montage type SEMOP)



# Aperçu de l'offre investisseur par axe d'intervention

## Aménagement

- Réhabilitation de friches urbaines à travers investissement en fond propre et quasi fonds propres dans des sociétés de projets (type SAS), dans les Sem, ou via les fonds de dépollution (Brownfields, Ginkgo...), ou interventions sur la requalification des espaces publics, pilotage des opérations de revitalisation des territoires (ORT), maîtrise du foncier et déploiement des opérations d'aménagement connexes via les SEM d'aménagement.
- Accompagner la réflexion sur la stratégie de rénovation de l'habitat privé au titre de la convention d'objectifs avec l'Etat 2014-2020 et de la convention de partenariat avec l'ANAH 2016-2020, à travers le co-financement d'études préalables et de mission d'animation OPAH-RU, à la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde des copropriétés, co-financement des dispositifs POPAC, VOC
- Réaménager et/ou rénover rapidement, puis entretenir efficacement l'espace public ouvert (voirie, mobilier urbain, éclairage public, stationnement ...), y compris les zones piétonnes / à circulation restreinte Positionnement CDC marchés de partenariat

# Aperçu de l'offre investisseur par axe d'intervention



## Transport et mobilité

- Renforcer l'offre de transports en commun et/ ou renouveler le matériel roulant autobus avec des motorisations moins polluantes et moins bruyantes (électrique, GNV, hydrogène) : NEOt Green Mobility, Locatraction. Montages type SEMOP ou marché de partenariat pour financer le matériel roulant et les infrastructures associées (dépôt, stations, ravitaillement)
- Renforcer l'information aux usagers des transports en commun / la multimodalité : Zenbus, accompagnement en ingénierie amont sur la mise en place d'une solution type mobility as a service
- Déployer de façon agile, encadrée et à coût raisonnable des services innovants de mobilité (autopartage, VLS, covoiturage courte distance, transport à la demande ...) complémentaires des transports en commun : Portefeuille corporate venture mobilité, accompagnement en ingénierie amont
- Optimiser les livraisons en centre-ville grâce à un centre de distribution urbaine (CDU) : Création d'une EVOL (partenariat avec La Poste)

# Une offre de prêt spécifique Cœur de Ville

Disponible depuis le 1<sup>er</sup> octobre

Le Prêt de Renouvellement Urbain - Action Cœur de Ville (PRU-ACV) s'adresse aux collectivités, aux bailleurs sociaux mais également aux opérateurs privés. Il permet de financer les opérations de construction, réhabilitation ou acquisition d'équipements publics, d'infrastructures et aménagements urbains, équipements publics de service de proximité ou encore d'infrastructures commerciales.

## CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

Le prêt Action Cœur de Ville présente les caractéristiques financières suivantes :

- une durée de prêt allant jusqu'à **20 ans**
- un **taux du Livret A + 0,60%**
- une quotité de financement pouvant atteindre **100% de votre besoin d'emprunt**

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Pour que votre projet soit éligible, il doit remplir 2 conditions impératives :

- être situé **dans le périmètre d'une opération de revitalisation de territoire (ORT)**
- figurer dans **une convention Action Cœur de Ville** des 222 villes du dispositif national

[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)  
[Arial bold 16 pt]



| [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

